



Rapport d'enquête

**Homme à la mer à bord du *MARINA FLOWER*,
le 6 avril 2017 au large de Perros-Guirec (une victime)**

Bureau d'enquêtes sur les événements de mer

Rapport publié : décembre 2017

Homme à la mer à bord du *MARINA FLOWER*, le 6 avril 2017 au large de Perros-Guirec (une victime)

Le navire



Caractéristiques principales du navire :

- Immatriculation : PL 869882 ;
- Longueur HT : 8,2 m ;
- Largeur : 2,57 m ;
- Jauge brute (UMS) : 3 ;
- Propulsion : 85 kW.
- Coque : plastique ;
- Construction : 1994 ;
- Permis de navigation : Renouvelé jusqu'au 23 août 2017 (pas de prescription en lien avec l'accident).

Navire armé en 4^{ème} catégorie (5 milles des eaux abritées du port de départ) en petite pêche. Il pratique la pêche au homard au moyen de casiers.

Moyens individuels de sauvetage :

Dans la timonerie se trouvent un VFI* très usagé et une brassière neuve. Une seconde brassière est rangée dans le magasin avant.

Technique de pêche (20 filières sont réparties entre le sud des Sept-Îles, le littoral et l'ouest de l'île Tomé) :

- La bouée de marquage de la filière est jetée à l'eau ;

- La ligne d'arbre est embrayée en petite vitesse (1,5 nœud) ;
- 12 à 20 casiers sont mouillés (il y a 10 à 15 mètres de filière entre deux casiers) dans des fonds de 10 mètres ;
- Une chaîne de lest (d'environ 30 kg) est jetée à l'eau ;
- Le lendemain (au plus tôt) la filière est relevée et les homards sont rangés dans des caisses avec des élastiques autour de leurs pinces, afin de préserver la capture ;
- La filière est à nouveau prête à être filée.

L'équipage

Le *MARINA FLOWER* est armé par un seul homme d'équipage (Décision d'effectif du 23 avril 2012).

Le patron, âgé de 48 ans, était titulaire du diplôme de capitaine 200 et du permis de conduire les moteurs marins depuis février 2011. Bien que marin professionnel depuis relativement peu de temps, il avait une grande expérience de la navigation de plaisance hauturière.

Son certificat d'aptitude médicale a été renouvelé pour deux ans en juin 2016, sans restriction.

Les faits

Heures locales (UTC+2)

Le 6 avril 2017.

Météo et marée :

Sémaphore de Ploumanac'h : vent de nord-est force 2, mer belle. Température de la mer : 10°C.

Marées et courants : coefficient 49, le seuil du chenal de Ploumanac'h peut être franchi de 11h06 à 21h03.

De 14h42 (PM Brest) à 16h42 :

Au sud des Sept-Îles et au nord de l'île Tomé, courants portant à l'est nord-est de 0,75 à 2 nœuds.

À l'ouest de l'île Tomé, courants portant à l'est sud-est de 0,5 à 1 nœud.

Le 6 avril 2017 vers 11h30, le *MARINA FLOWER* a appareillé de Ploumanac'h pour une zone de pêche située dans les fonds de 10 mètres à proximité de l'île Tomé, au nord-est de Perros-Guirec.

Vers 12h30, le *MARINA FLOWER* est aperçu au sud-ouest des Sept-Îles (îlot Le Cerf) par un autre navire de pêche.

Peu avant 16h00, une personne à terre voit un navire de pêche faire route vers la plage de l'anse de Nantouar (commune de Louannec), jusqu'à venir s'échouer, cap au sud sud-est. Le témoin appelle le CODIS 22 par téléphone et le CROSS Corsen est alerté à 16h02.

À 16h11, diffusion d'un message MAYDAY RELAY.

À 16h12, engagement des moyens nautiques (SNS098 et 601), aériens (Dragon 29 Sécurité civile) et terrestres.

À 16h35, arrivée des gendarmes de la brigade nautique de Lézardrieux sur le lieu de l'échouement. Il s'agit du *MARINA FLOWER*, le moteur est embrayé en petite vitesse, barre à zéro ; le sondeur et la VHF sont en service et un poste radio est allumé ; la porte bâbord de la timonerie est ouverte et il n'y a personne à bord. Peu après, le navire est manœuvré par un pompier et mouillé à une centaine de mètres du rivage. Par la suite, aucune anomalie n'est découverte par les gendarmes à bord du bateau et de la voiture du marin.

Le corps du patron du *MARINA FLOWER* a été retrouvé le 25 mai 2017 à une dizaine de milles au sud-ouest de Guernesey par le navire de plaisance *JULUTIN*. Cette position est cohérente avec la direction générale des courants dans l'après-midi du 6 avril et dans les heures qui suivent la pleine-mer Brest des jours suivants.

Conséquences

Chute à la mer et décès du patron du *MARINA FLOWER*. Compte tenu des courants, il est probable que celui-ci soit tombé à l'eau entre les Sept-Îles et le nord de l'île Tomé.

Observations / Analyse

La hauteur réglementaire minimale des pavois est de 75 cm ; cette hauteur peut être obtenue par ajout d'un balcon ou d'une main courante. À bord du *MARINA FLOWER*, la hauteur réglementaire n'est atteinte qu'à l'arrière. Le navire est par contre équipé d'un moyen permettant de remonter à bord par le tableau arrière.

Le patron du *MARINA FLOWER* devait récupérer son enfant vers 17h00 après l'école ; l'hypothèse d'un suicide a été écartée par l'enquête judiciaire.

À bord du navire échoué, 48 kg de homards avec les élastiques autour de leurs pinces étaient rangés dans des caisses. Il n'y avait pas de filière à la traîne, sur le pont ou sur le vire-casiers. Deux poubelles pleines d'appâts étaient sur le pont, vraisemblablement destinées à la pêche du lendemain. Une paire de gant de travail était mise à sécher sur la structure métallique du toit de la timonerie, ce qui signifie que le patron n'en n'avait plus l'usage pour la tâche qui restait à effectuer.

Les proches du disparu précisent qu'il était presque tous les jours en mer. D'une endurance supérieure à la moyenne, il avait récemment nagé 1 mille pour atteindre le rivage, à la suite d'un chavirement.

Au moment de l'accident le patron du *MARINA FLOWER* ne portait pas de VFI.

Accident comparable : Rapport MAIB n°8/2017

Chute à la mer du matelot du *PAULINE MARY* (L=8,20 mètres) au cours du filage des casiers, alors que le patron du navire et les deux passagers ne surveillaient pas l'opération.

Conclusions

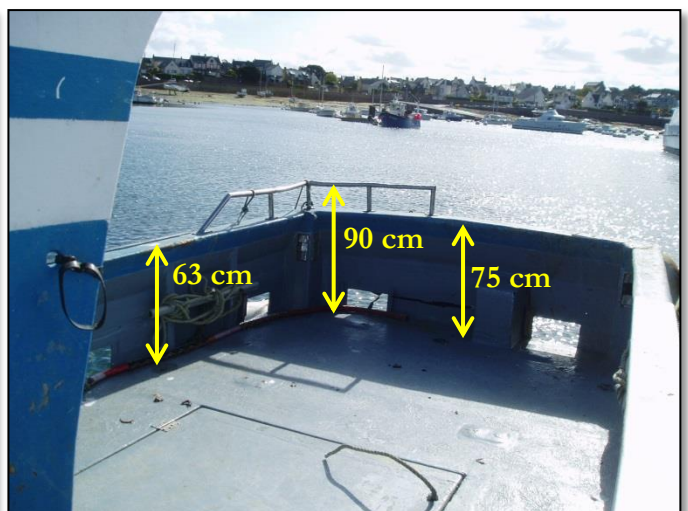
Du fait de la technique de pêche pratiquée, le patron du *MARINA FLOWER* a pu tomber à l'eau en étant déséquilibré, au moment où il jetait à la mer le lest de la dernière filière de sa journée de pêche. Si la possibilité d'un malaise cardiaque n'est pas écartée par l'enquête judiciaire, la relativement faible hauteur du pavois, face à une personne de grande taille, a également pu contribuer à l'accident.

* VFI : Vêtement à flottabilité intégrée.

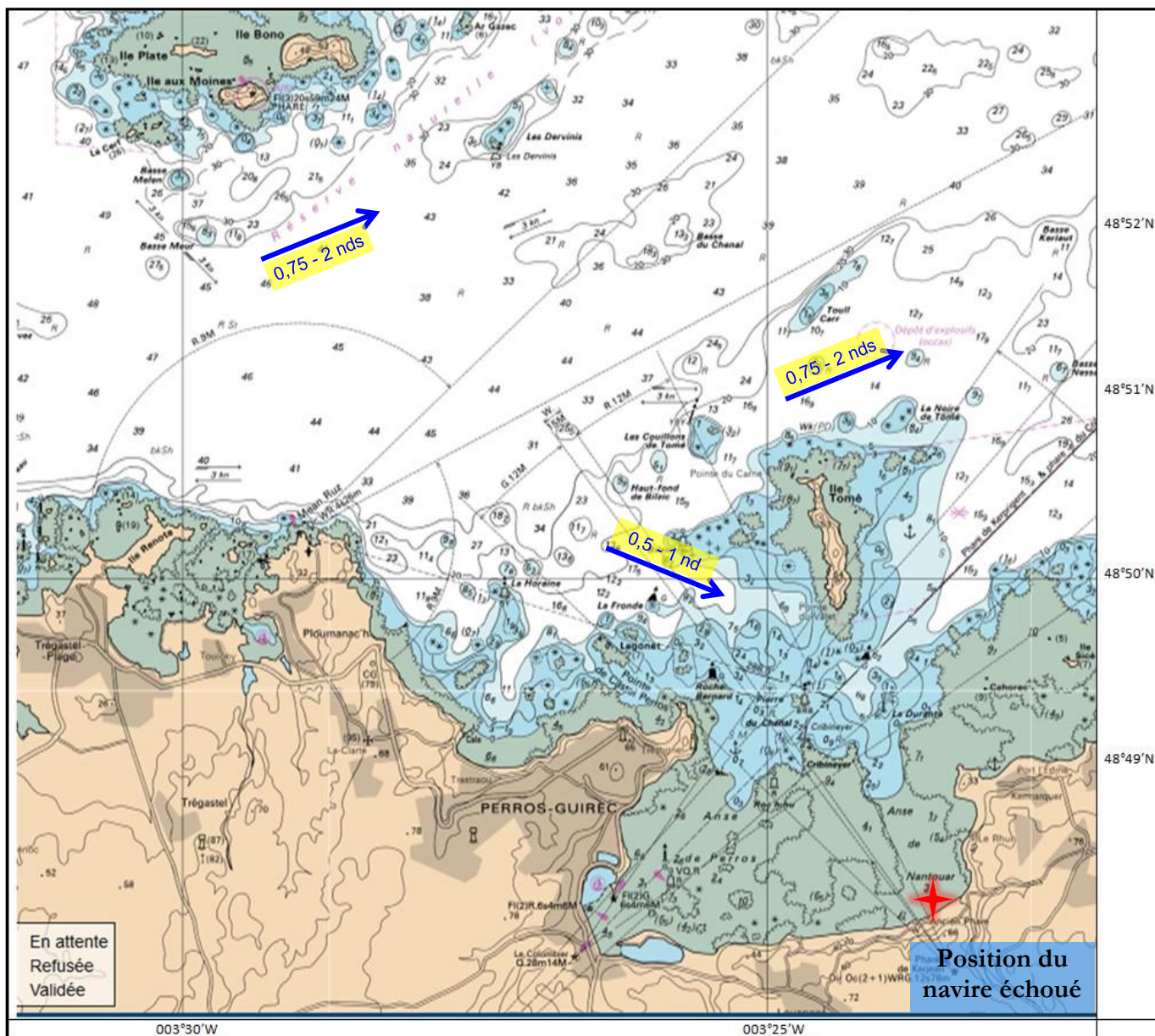
Enseignement

1. 2017-E-32 : les risques inhérents à la pêche pratiquée en solitaire sont atténués par le port d'un VFI et d'une balise individuelle, portée en permanence, se déclenchant en cas de chute à la mer.

Hauteur du pavois :



Carte de la zone de pêche :



→ Direction et vitesse du courant.



Ministère de la Transition écologique et solidaire

Bureau d'enquêtes sur les événements de mer

Arche sud - 92055 La Défense cedex
téléphone : +33 (0) 1 40 81 38 24
bea-mer@developpement-durable.gouv.fr
www.bea-mer.developpement-durable.gouv.fr

